

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement recrute actuellement de nouveaux talents pour rejoindre son équipe qui s'agrandit afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique!

Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire? Vous voulez travailler pour une grande ville de 57 297 citoyens et dans une équipe à dimension humaine? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 21-204

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement et en collaboration avec l'autre technicien en environnement, le titulaire du poste veille à assurer une coordination au niveau des activités municipales qui sont en lien avec l'environnement. À cet effet, il participe à la préparation des règlements, programmes et politiques touchant son secteur d'activités et voit à leur application. Il effectue des inspections, des études, des analyses, dégage des alternatives et fait des recommandations. Il sensibilise, informe et conseille la population sur les questions environnementales et les règlements municipaux s'y rattachant.



Principales fonctions

- Voit à l'application des différents règlements, programmes et politiques en vigueur notamment le nouveau Plan de développement durable et procède à des inspections sur des dossiers spécifiques.
- Participe à la sensibilisation du public sur les questions environnementales, notamment par le biais de conseils ou la mise sur pied d'activités diverses ou de promotion de l'environnement.
- Étudie des demandes, procède à des analyses pertinentes, dégage des alternatives et fait des recommandations en ce qui concerne l'environnement.
- Effectue, à la suite de plaintes émanant des services municipaux ou du public en général, des inspections et des enquêtes ; identifie les nuisances ou toutes infractions aux lois et règlements, en matière de qualité de l'environnement et veille, s'il y a lieu, à faire apporter les modifications ou à émettre un constat d'infraction.

- Contribue à l'atteinte d'une bonne gestion des matières résiduelles dans les immeubles municipaux et auprès de la population en collaboration avec la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. De manière complémentaire, s'assure de la fourniture et de la distribution des bacs à la population.
- Vérifie la conformité des installations septiques sur le territoire de la Ville et exige les correctifs appropriés en conformité des lois et règlements en vigueur.
- Dépiste, lors de tournées, toutes les dérogations à la réglementation municipale en vigueur ; localise les contaminants à l'environnement et enquête pour identifier les sources de pollution et les agents pollueurs ; évalue l'urgence de la situation, adopte les mesures qui s'imposent afin de limiter l'impact sur l'environnement et veille à assurer, s'il y a lieu, la restauration des lieux contaminés.
- Dans les limites des pouvoirs municipaux, prend en compte, diverses questions à caractère environnemental et voit à dégager des solutions ou diriger celles-ci aux instances appropriées. De manière non limitative, il devra se préoccuper des dossiers de protection des rives, au niveau des cours d'eau, des fossés, de la qualité des sols et des terrains contaminés, des problèmes liés au bruit, aux odeurs, à la poussière ou à la présence d'herbe à poux ou de mauvaises herbes sur le territoire municipal;
- Assure un lien étroit avec le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans une approche de partenariat.
- Agit à titre d'aide technique pour les urgences environnementales avec les autres services de la Ville.
- Participe à diverses rencontres traitant d'environnement, dans le but d'y assurer les différents aspects techniques et promotionnels reliés à la protection de l'environnement et la conservation des ressources.
- Met à jour l'inventaire des ressources, paramètres ou contraintes environnementales sur le territoire de la Ville.
- Agit, lorsque requis, à titre de témoin devant différentes cours de justice.
- Maintient à jour sa connaissance des lois et règlements dans son domaine d'activités.
- Exécute toute autre tâche que lui confie son supérieur.

Exigences du poste

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en environnement, hygiène et sécurité au travail ou un domaine lié aux sciences de l'environnement ou un certificat en environnement (une expérience pertinente supplémentaire pourrait pallier à l'exigence de formation académique).

- Minimum de deux (2) années d'expérience jugée pertinente dans les domaines reliés à la nature de l'emploi;
- Bonne connaissance des logiciels Word et Excel.
- Connaissance des logiciels en géomatique serait un atout;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, débrouillardise, dynamisme, consciencieux, disponible, méthodique, sens de l'organisation, discipline, capacité d'apprentissage.
- Détenir un permis de conduite de classe 5.



Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est d'une **durée de 35 heures** se déroulant entre 8 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h à 13 h le vendredi.

Le salaire annuel prévu à la convention collective en vigueur est de **52 237 \$ à l'embauche jusqu'à 66 970 \$** après 3 ans et est accompagné d'une gamme complète d'avantages sociaux.



Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 13 mai 2021 en mentionnant le numéro de concours 21-204,**

par courriel ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca
ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.